

LES GROUPES DE PERFECTIONNEMENT SYSTEMIQUE

Pour mieux s'orienter dans un monde complexe

Les interventions systémiques coopératives

9^{ème} principe

Développer autant que possible les occasions de coopération

Nous avons vu précédemment que si le choix et le maintien du cadre étaient du ressort des accompagnants, le but du travail et la mise en œuvre des changements étaient de celui des accompagnés.

Créer un contexte de coopération repose sur une posture qui respecte toujours ces différentes zones de responsabilité de chacun. Plus ces responsabilités, limitées mais précises, sont respectées, plus la coopération a la possibilité de s'exprimer et d'être visible.

Rappelons celles de l'accompagnant :

- créer et maintenir une relation de confiance en tenant compte de la demande (cf. 4^{ème} principe)
- être attentif d'une façon élargie à ce qui est apporté, c'est-à-dire le verbal, le non verbal, les implicites, le contextuel... et à ses propres ressentis
- en garder les tensions et contradictions plutôt que de procéder par choix éliminatoire entre l'important et le non important, le signifiant et l'insignifiant...
- comprendre et relier ces éléments comme toujours utiles au but poursuivi
- les remettre en circulation dans la relation le plus rapidement possible et de la manière supposée la plus facilement recevable possible pour les accompagnés
- anticiper les éventuels inconvénients liés aux changements envisagés
- soutenir une approche prudente, par « petits pas »

Les questions marqueront ce souci permanent de ne pas aller dans une direction qui pourrait se révéler pire que la situation actuelle et mettront ainsi en évidence plus ou moins explicitement la responsabilité des personnes accompagnées dans le choix des solutions et des moyens, moments et manière de les mettre en œuvre.

Questionner des alternatives possibles et réfléchir à leurs conséquences concrètes lors d'une éventuelle application est une manière de coopérer sans prendre la position haute de celui qui saurait – et dirait - ce qu'il faut faire. Cela renforce aussi l'implication et la coopération des personnes accompagnées, en reconnaissant ainsi, en creux, ce qui dépend d'eux.

A chaque instant, il est possible d'impliquer les accompagnés dans le processus de réflexion et de décision. Ce respect permanent de leurs zones de responsabilité au sein de situations qui ne dépendent pas que d'eux permet de les aider à assumer le pouvoir, nécessairement partiel mais réel, qu'ils ont d'influer sur ces situations